

Projet de remise en culture de Mr Guy RIERA sur la commune du Puy Sainte-Réparate

Les photos figurant dans ce dossier ont été prises le 29/01/2021.

Mr RIERA cultive des oliviers et des amandiers sur le secteur concerné par le projet. Il souhaite étendre sa surface cultivée en remettant en culture les abords de la parcelle qu'il cultive déjà. Cette extension va se faire sur des parcelles anciennement cultivées, ce qui est attestée par la présence d'anciennes restanques dont certaines sont encore en bon état.

Les oliviers et amandiers déjà cultivés par Mr RIERA

Mr RIERA cultive une surface de 0.4 ha sur le secteur du projet en oliviers et amandiers.



Il a conservé les restanques ainsi que les arbres ayant poussé au bord des restanques et permettant de les maintenir et quelques beaux arbres inclus dans les oliviers.



Le défrichage projeté se situe dans la continuité de cette parcelle et y ressemblera : maintien des restanques encore en place et conservation des plus beaux arbres.

Le projet de défrichement

Le projet porte sur la partie de la parcelle E0047 qui n'est pas encore cultivée et sur une partie de la parcelle E1057.

Parcelle cadastrale	Surface cadastrale	Surface déjà cultivée	Surface concernée par le projet de défrichement
E0047	1.24ha	0.23 ha	1.01 ha
E1057	7.66	0.17 ha	0.37 ha

Les cartes ci-après permettent de localiser les photos présentées dans ce dossier. Les photos sont numérotées de 1 à 6. Le lieu et l'angle de prise de vue figurent sur les cartes.

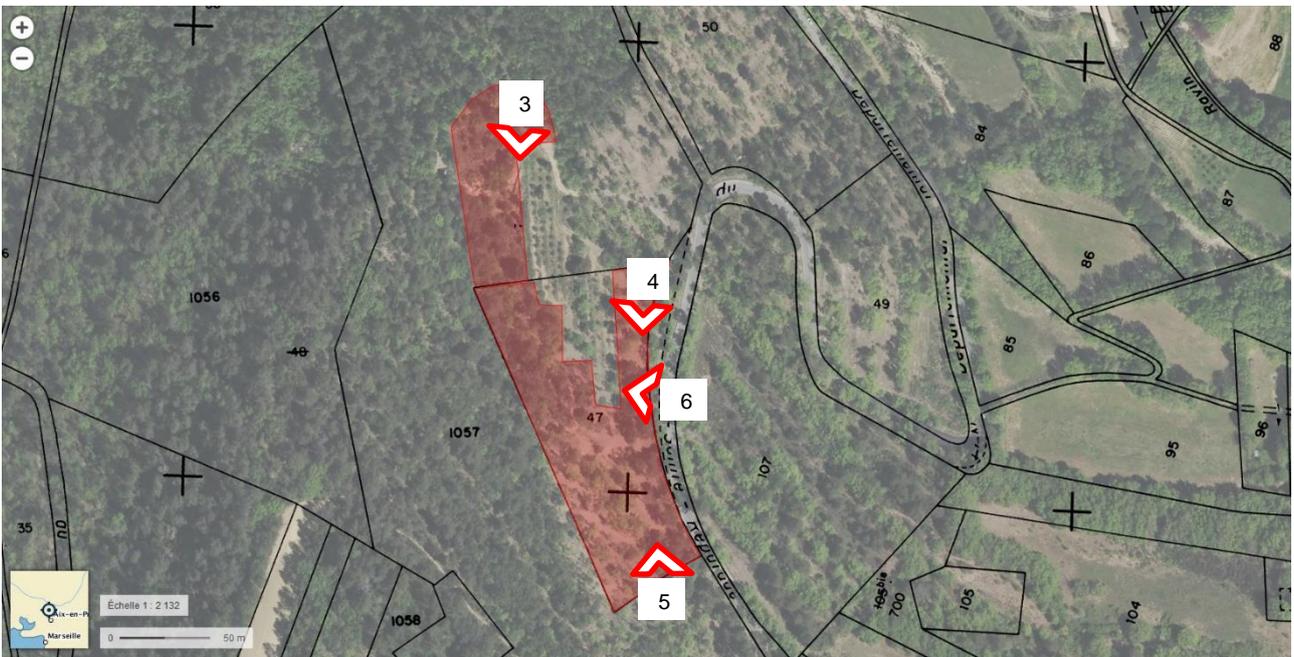
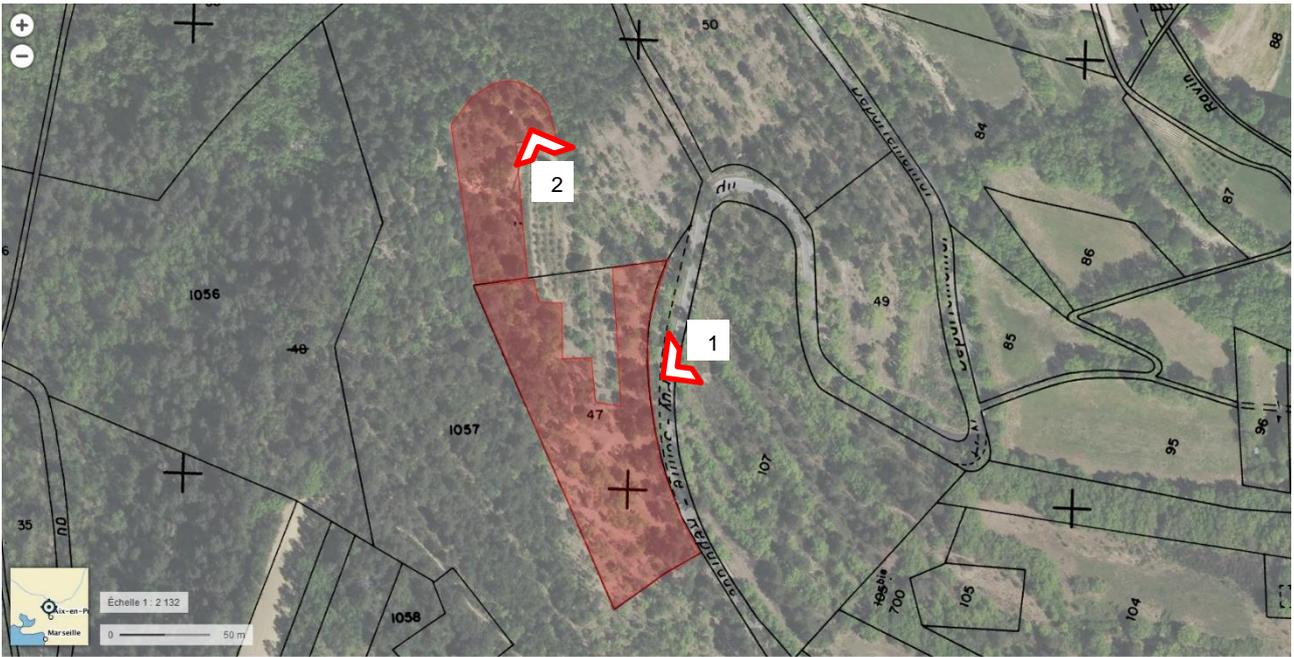


Photo 1 : Vue du site du projet depuis la RD 14



Photo 2 : vue de l'extrémité Nord du projet. Ce secteur est d'une pente faible et peu boisé.



Photo 3 : le projet permettra de récupérer une restanque supplémentaire à l'Ouest des oliviers déjà cultivés.



Photo 4 et 5 : Le secteur du projet est constitué de restanques. La topographie sera conservée. Les photo 4 et 5 présentent l'une des restanques du projet, d'une largeur comprise entre 17 et 20 mètres.





Photo 6 : détail d'un des murs en pierre toujours debout, preuve d'un passé agricole du site du projet.

